

Cours de psychologie

Liste des auteurs

Bonnet Claude	Professeur de Psychologie Cognitive et Physiologique Université Louis Pasteur, Strasbourg
Bromberg Marcel	Maître de Conférences de Psychologie Sociale Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Chantrier Nicole	Assistante de Psychophysiole Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Crépault Jacques	Professeur de Psychologie Cognitive et Génétique Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Deleau Michel	Professeur de Psychologie génétique Université de Rennes
Ghiglione Rodolphe	Professeur de Psychologie sociale Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Ionescu Serban	Professeur de Psychologie Clinique et Pathologique Université Paris V, René Descartes
Jakobi Jacques-Marie	Maître de Conférences de Psychologie Sociale Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Jean-François Lambert	Assistant de Psychophysiole Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Matalon Benjamin	Professeur de Psychologie Sociale Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Moro Marie-Rose	Maître de Conférences de Psychologie Clinique et Pathologique Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Nathan Tobie	Professeur de Psychologie Clinique Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Netchine Serge	Professeur de Psychologie Génétique Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Richard Jean-François	Professeur de Psychologie Cognitive Université Paris VIII, Vincennes – St-Denis
Ricordeau Luc	Maître de Conférences de Psychologie Générale Université de Nantes

Sous la direction de
Rodolphe Ghiglione et Jean-François Richard

Cours de psychologie

1. Les Bases

Psychologie clinique



Psychologie cognitive



Psychologie du développement



Psychologie sociale

DUNOD

Cet ouvrage reprend l'intégralité du " Cours 2. Les bases " précédemment paru dans le volume 1 (3^e édition, 1999, pages 323 à 596) et le volume 2 (3^e édition, 1999, pages 1 à 282) du *Cours de psychologie* édité sous la direction de Rodolphe Ghiglione et Jean-François Richard chez Dunod.

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



Nouvelle présentation, 2017

© Dunod, 1993, 2007

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-076373-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

COURS 1

Les bases

CHAPITRE 1 : Bases physiologiques des comportements	3
Avant-propos	7
Introduction	8
1. Les développements du système nerveux	9
1.1. Développement ontogénétique du système nerveux humain	9
Mise en place des principales ébauches, 9 — La formation du système nerveux, 10 — Le devenir du tube neural, 12 — Le système ventriculaire, 15 — Le devenir des crêtes neurales, 15.	
1.2. Les «ratés» de l'embryogenèse	16
Les malformations, 16 — Les retards mentaux, 16 — Les anomalies chromosomiques, 17.	
1.3. Développement post-natal du SN	17
Augmentation du poids du cerveau, 17 — Les changements biochimiques, 19.	
1.4. Le vieillissement et le SN	20
1.5. L'évolution phylogénétique du système nerveux	20
Les origines ou l'évolution phylogénétique, 20 — Développement des systèmes nerveux chez les invertébrés, 22 — L'évolution du cerveau des vertébrés, 24 — Le développement du cerveau des mammifères, 26.	
2. Structure du système nerveux	26
2.1. Les méninges et le liquide céphalo-rachidien	27
Les méninges, 27 — Le liquide céphalo-rachidien (LCR), 27.	
2.2. La circulation sanguine du cerveau	27
La circulation, 27 — La barrière hémato-encéphalique, 28.	
2.3. Les éléments cellulaires du tissu nerveux	29
Les cellules gliales, 29 — Les neurones, 29.	
2.4. Le système nerveux central (SNC)	33
La moelle épinière, 34 — Le tronc cérébral, 38 — Le diencephale, 43 — Le télencéphale, 47.	
2.5. Le système nerveux périphérique (SNP)	52
Les nerfs cérébro-spinaux, 52 — Le système végétatif, 54.	

3. Systèmes endocrinien et immunitaire	56
3.1. Le système endocrinien	56
Les glandes endocrines périphériques, 58 — L'hypophyse, 60 — Les régulations hormonales, 62.	
3.2. Le système immunitaire	62
Interactions SN système immunitaire, 64 — Données cliniques, 64.	
4. La méthodologie des recherches en parapsychologie	65
4.1. Études structurales	66
Anatomie macroscopique, 66 — Anatomie microscopique, 67 — Techniques d'étude du cerveau vivant : l'imagerie médicale, 69.	
4.2. Études fonctionnelles	71
Techniques microélectrophysiologiques, 72 — Techniques immunohistologiques, 76 — Marquage métabolique, 77 — Les études par macroélectrodes, 77 — Les études lésionnelles, 80 — Effets comportementaux des drogues, 81 — Les études comportementales, 82.	
5. Aspects fonctionnels du système nerveux	83
5.1. La conduction électrique des neurones	84
Le potentiel de membrane, 84 — Le potentiel d'action, 85.	
5.2. La transmission synaptique	87
La libération des neuromédiateurs, 88 — Les événements postsynaptiques, 89 — Exemples d'opérations synaptiques, 90 — Les «aléas» de la transmission synaptique, 92.	
5.3. Les principaux neuromédiateurs	93
Conclusion	97
Annexe : table de pharmacologie	99
Glossaire	101

CHAPITRE 2 : Les bases des fonctionnements cognitifs

Introduction	115
1. Stockage et récupération de l'information	116
1.1. Les types de mémoires	116
La distinction entre mémoire à court terme et mémoire à long terme, 117 — La distinction entre mémoire sensorielle et mémoire à court terme, 120 — De la mémoire à court terme à la mémoire de travail, 122.	
1.2. La nature de la mémoire à court terme	124
1.3. Les caractéristiques de la mémoire de travail	126
Capacité de stockage ou rapidité d'encodage ?, 126 — La labilité de l'information en mémoire de travail, 129.	
1.4. La fixation en mémoire à long terme	130
Le rôle de la répétition du matériel à apprendre, 131 — La compatibilité avec les relations et associations existant en mémoire, 131 — La répétition mentale, 133 — Les activités du sujet pour organiser le matériel à apprendre, 137 — Le rôle des activités de traitement, 138.	
1.5. L'évolution de l'information en mémoire	139
Les effets d'interférence et de généralisation, 140 — Les modifications du souvenir dues aux structures cognitives, 141.	
2. Les représentations	142
2.1. La notion de représentation et les formes de représentation	142
La notion de représentation, 142 — Les formes de représentation, 144.	

2.2. Les représentations conceptuelles	145
Les représentations conceptuelles de base, 146 — Les structures ou organisations conceptuelles, 152.	
2.3. Les représentations imagées	168
La spécificité des représentations imagées, 169 — La nature des représentations imagées : connaissances ou interprétations ?, 172 — Image et perception, 176.	
2.4. Les représentations liées à l'action	178
Les structures de connaissance sur l'action, 179 — Les structures d'interprétation, 183.	
3. Les traitements	186
3.1. Les types de traitements	188
Les types de traitements envisagés du point de vue de leur résultat, 188 — Les types de traitements envisagés du point de vue de leur mise en œuvre et de leur contrôle, 191.	
3.2. Les différents processus de traitement	197
Les traitements liés à l'accès aux réseaux sémantiques : identification, catégorisation sémantique, relation catégorielle, 197 — Récupération d'informations en mémoire épisodique, 201 — Constitution et modification de liaisons en mémoire à long terme, 211 — Traitement d'images mentales, 222 — Les jugements, 225 — Les inférences, 229.	
4. La dépendance des traitements par rapport aux objectifs et aux tâches : l'attention	230
4.1. L'attention comme attitude de préparation : l'influence des objectifs cognitifs sur les traitements	230
Le traitement prioritaire de données perceptives, 230 — La préparation à l'action : la mise en place d'un objectif d'action, 234.	
4.2. Le partage de l'attention entre sources d'information	244
L'effet du partage de l'information entre plusieurs canaux, 245 — Le traitement du message non prioritaire dans l'écoute simultanée d'un double message, 247.	
4.3. Le partage de l'attention entre tâches : l'influence de la multiplicité des objectifs sur l'élaboration de la réponse	250
La notion de capacité limitée de traitement, 250 — La concurrence entre tâches : la poursuite d'objectifs multiples, 258.	
4.4. La nature de l'attention	262
L'attention comme orientation des traitements par les buts du sujet, 262 — Attention et gestion des buts, 263.	
5. Cognition et affect	265
5.1. Niveau d'éveil cortical et niveau de vigilance	266
5.2. Motivation et performance	267
5.3. L'effet de facteurs externes sur le niveau de motivation	268
5.4. Stress et dérèglement du contrôle	270

CHAPITRE 3 : Bases du développement

1. Les cadres d'étude du développement psychologique	281
1.1. Le contexte intellectuel et social de la naissance de la psychologie de l'enfant	281
1.2. Les accidents et les régularités de l'évolution psychologique	288
1.3. Questions de méthodes...	291
1.4. L'examen psychologique des enfants	294
1.5. Les «cent fleurs» de la psychologie de l'enfant	295

1.6. Les approches comportementalistes	296
1.7. L'apport psychanalytique	298
1.8. Piaget : «l'épistémologie nécessaire»	299
1.9. Le développement psychologique : un processus intégratif	302
1.10. Développement psychologique et interactions avec l(es) autre(s)	303
1.11. La construction de l'individu	305
1.12. Conclusion	307
2. Une vision constructiviste du développement des connaissances : le point de vue de Jean Piaget	308
2.1. Buts et méthodes de la psychologie génétique piagétienne	308
2.2. La parenté entre processus psychologiques et processus biologiques	310
2.3. Un développement par sauts qualitatifs	314
2.4. Continuité et discontinuité du développement : la double perspective synchronique et diachronique	316
2.5. Le constructivisme, voie médiane entre l'empirisme et l'innéisme	318
3. Conduites présymboliques en communication	322
3.1. Qu'est-ce que communiquer ?	322
3.2. Modèles de la communication	326
Le modèle de l'émetteur, 326 — Le modèle du télégraphiste, 326 — Le modèle de l'orchestre, 327.	
3.3. Imitation et interaction	327
3.4. Émotion : discrimination et expression	328
3.5. Les précurseurs de la communication symbolique et intentionnelle	330
L'attention conjointe, 331 — Les conduites motrices symboliques, 332.	
3.6. Pragmatique, intentionnalité et méta-représentation	333
4. La méthode piagétienne	335
4.1. Spécificité	335
4.2. Le recueil de données	336
4.3. L'analyse des données	338
4.4. Illustration	339
5. Développement cognitif : modèles, concepts et méthodes	340
5.1. Introduction	340
Développement cognitif et notion de stade, 340 — Des modèles généraux aux modèles locaux du développement, 342.	
5.2. Modèles locaux et niveaux d'organisation des connaissances	344
Modèle par élaboration de règles, 344 — Construction des situations, 347 — Prédications du modèle : niveaux d'organisation des connaissances et règles de décision, 348 — Validation empirique du modèle par élaboration de règles, 350 — Vers un modèle des réponses à 3 ans, 352 — Statut de la règle Règle-III de Siegler : un ou plusieurs modèles 354.	

5.3. Modèle de Siegler et contenus de connaissance	356
Notions de conservation et règles de décision, 356 — Un ou deux langage(s) : Piaget et /ou Siegler ?, 357.	
5.4. Quel(s) modèle(s) choisir ?	360
Règles de décision et/ou stades opératoires, 360 — Mesure et modélisation des connaissances, 361.	
5.5. Remarques finales	363

CHAPITRE 4 : Bases des fonctionnements socio-cognitifs

1. Un peu d'histoire et quelques problèmes	371
1.1. Des attitudes à la formation des impressions	371
La première pierre, 371 — Les attitudes, 373 — Un cognitivisme primitif, 375 — Une seconde pierre, 377.	
1.2. La cognition sociale	379
1.3. Quelques problèmes théoriques	380
La globalité et les composants, 380 — Le rôle des conceptions préalables et celui des données, 381 — Activité descriptive et activité évaluative, 383 — Cognition et cognition sociale, 384.	
1.4. L'objet et le plan des sections 2., 3. et 4.	385
2. Les théories de la consistance cognitive	386
2.1. Généralités sur l'idée de consistance	387
Les intuitions de consistance, 387 — Consistance ou distorsion ?, 387 — La consistance cognitive, 389.	
2.2. Chaque théorie a sa spécificité	392
3. Festinger : de la dissonance à la rationalisation	395
3.1. La dissonance cognitive	395
Résumé de la théorie, 395 — Le statut du comportement, 397 — Le taux de dissonance, 399.	
3.2. Charles Kiesler et l'engagement	401
Conditions d'engagement, 401 — Effets d'engagement, 402.	
3.3. Autoperception ou rationalisation ?	403
Le processus d'autoperception, 403 — Limites et interrogations, 405.	
4. Heider : de l'équilibre à l'attribution causale	407
4.1. Les théories de l'équilibre	409
Une théorie de la consistance, 410 — Spécificité de l'équilibre, 412.	
4.2. Inférence causale et attribution	416
L'homme comme scientifique naïf, 415 — Premières vues sur l'attribution, 416.	
4.3. Résumé de la première partie et introduction de la seconde	420

5. Les successeurs de Heider et les «grandes» théories de l'attribution	422
5.1. Le paradigme théorique de l'attribution causale	422
Des actes aux dispositions, 423 — Personnalistes et situationnistes, 427 — L'analyse de la co-variation, 429 — Suzanne est effrayée par le chien, 432 — Le succès et l'échec, 435.	
5.2. Attribution causale et <i>locus of control</i>	436
LOC et attribution, 436 — Les internes et les externes, 438.	
6. Explication causale et normativité	441
6.1. L'épistémologie du sens commun	443
6.2. Schèmes et heuristiques	445
Les causes suffisantes, 445 — Les heuristiques, 446.	
6.3. Biais et distorsions	449
Les pièges de la corrélation, 449 — Les biais attributifs, 453.	
6.4. La norme d'internalité	458
Retour chez les internes, 458 — La valorisation des explications internes, 459.	
7. Vers la cognition sociale	464
7.1. L'ordinateur fautif	466
Haute et basse tension cognitive, 466 — Catégoriser : appliquer une structure cognitive sur un donné, 467.	
7.2. Le traitement de l'information	477
Accent mis sur l'organisation cognitive, 478 — Qu'est-ce qu'un processus ?, 482 — Un organe de direction, 482.	
7.3. Résumé de la deuxième partie	484
8. Conclusion : ce qui n'est ni scientifique ni froid n'est pas forcément biaisé	485
8.1. Deux approches de la cognition idéologique	486
8.2. À propos d'évaluation	487
8.3. À propos de l'action	489

CHAPITRE 5 : Bases de la psychopathologie et de la psychologie clinique

1. Étiologie	495
1.1. Psychogenèse	496
1.2. Organogenèse	498
1.3. Sociogenèse	501
2. Séméiologie	507
2.1. Séméiologie psychiatrique	508
2.2. Points de vue concernant le symptôme	510
La perspective psychanalytique, 510 — Autres perspectives, 515.	

2.3. La notion de structure	519
2.4. Pour une séméiologie fonctionnelle	521
Mécanismes de défense, 521 — Mécanismes de dégagement, 524 — Stratégies de coping, 525.	
3. Diagnostic	528
3.1. Le processus diagnostique	528
Devereux et la démarche diagnostique du guérisseur, 529 — Démarche diagnostique à caractère polythétique, 531.	
3.2. Contexte socio-culturel et diagnostic psychopathologique	532
4. Classifications	534
4.1. La dyade névroses-psychozes et l'apparition des états limites	536
4.2. La classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CFTMEA)	537
4.3. Les classifications DSM	539
4.4. La classification des névroses dans la psychopathologie psychanalytique et dans le DSM-IV	547
Bibliographie	555
Index	579

PRÉAMBULE

SOMMAIRE

1.	Qu'est-ce qu'un psychologue ?	XVII
1.1.	Un être légal	XVII
1.2.	Un professionnel	XX
2.	D'où une première question urgente : la psychologie aujourd'hui, qu'est-ce ?	XX
3.	D'où une deuxième question urgente : l'homme pour le psychologue, qu'est-ce ?	XXII
4.	Ce cours, qu'est-ce ?	XXIII
5.	Et ce volume ?	XXIV
6.	On ne saurait conclure sans se poser une dernière question : un étudiant en psychologie, qu'est-ce ?	XXV

1. QU'EST-CE QU'UN PSYCHOLOGUE ?

1.1. Un être légal

Long fut le chemin qui, en France, conduisit à la reconnaissance de la psychologie d'abord, à la reconnaissance du psychologue ensuite.

En effet si dès 1901 la Société française de psychologie vit le jour, présidée par Pierre Janet (1901-1902) puis, plus tard – et entre autres – par Henri Piéron (1909), Henri Delacroix (1921), Marcel Mauss (1924), Henri Wallon (1927), Paul Guillaume (1936), Maurice Halbwachs (1944), Ignace Meyerson (1948), Daniel Lagache (1949), Maurice Merleau-Ponty (1952), Paul Fraise (1962), René Zazzo (1977) etc., ce n'est que dans l'immédiate après-guerre (1947) que la psychologie se sépara institutionnellement de la philosophie et que fut créée une licence de psychologie.

Il avait donc fallu attendre presque un demi-siècle pour que l'autonomie de ce nouveau domaine du savoir fut reconnue.

Il faudra encore attendre un autre demi-siècle pour que le psychologue ait une définition légale qui, d'une certaine façon, le fasse exister aux yeux de la loi en tant qu'acteur socio-professionnel distinct, identifié par ses savoirs. Trois tentatives : celles de Paul Fraise, dans les années cinquante ; de Didier Anzieu, dans les années soixante ; de l'Association nationale des organisations de psychologues (ANOP), dans les années 80 ; furent nécessaires pour voir enfin «sortir» une loi et des décrets qui donnaient au psychologue une « existence » légale.

La dernière tentative (« la bonne » !) fut le fait de l'ANOP, c'est-à-dire d'une structure regroupant différents syndicats (cinq) et Associations (sept) de psychologues, soit environ 9 000 membres. Élan d'une profession, l'ANOP se

battit pendant 10 ans avec les pouvoirs publics et fit enfin aboutir une loi (en 1985) et des décrets d'application (en 1990).

Dans la mesure où ce sont cette loi et ces décrets qui identifient et structurent notre profession, il nous semble bon de les reproduire ici, afin de les porter à la connaissance du plus grand nombre.

Article 44 de la loi n° 85-872 du 25 juillet 1985

L'Assemblée nationale a adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 4, de la constitution, le projet de loi dont la teneur suit :

CHAPITRE V

Mesures relatives à la profession
de psychologue.

Art. 44.

I. — L'usage professionnel du titre de psychologue, accompagné ou non d'un qualificatif, est réservé aux titulaires d'un diplôme, certificat ou titre sanctionnant une formation universitaire fondamentale et appliquée de haut niveau en psychologie préparant à la vie professionnelle et figurant sur une liste fixée par décret en conseil d'État ou aux titulaires d'un diplôme étranger reconnu équivalent aux diplômes nationaux exigés.

II. — Peuvent être autorisées à faire usage du titre de psychologue les personnes qui satisfont à l'une des deux conditions ci-après :

— exercer des fonctions de psychologue en qualité de fonctionnaire ou d'agent public à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, cette condition étant prorogée au-delà de cette date pendant une période qui ne peut excéder sept ans pour les fonctionnaires et agents publics ultérieurement recrutés ou employés en qualité de psychologue ;

— faire l'objet, sur leur demande qui doit être déposée dans un délai fixé par décret, d'une décision administrative reconnaissant qu'elles remplissaient les conditions de formation ou d'expérience professionnelle leur conférant une qualification analogue à celle des titulaires des documents mentionnés au paragraphe I, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi. Le récépissé du dossier de demande vaut autorisation provisoire d'user du titre jusqu'à la décision administrative.

Les conditions à remplir et les modalités des décisions administratives mentionnées au présent article sont déterminées par décret en conseil d'État.

III. — L'usurpation du titre de psychologue est punie des peines prévues à l'article 259 du code pénal.

Décret n° 90-255 du 22 mars 1990

Décret n° 90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

NOR : MENZ8903097D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale.

Vu le I de l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre social ;

Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 84-579 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux ;

Vu le décret n° 89-684 du 18 septembre 1989 portant création du diplôme d'État de psychologie scolaire ;

Le Conseil d'État (section sociale) entendu,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Ont le droit en application du I de l'article 44 de la loi du 25 juillet 1985 susvisée de faire usage professionnel du titre de psychologue en le faisant suivre, le cas échéant, d'un qualificatif les titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;

b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

2° De diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés au 1° par le ministre chargé de l'enseignement supérieur après avis d'une commission dont la composition est fixée par arrêté de ce ministre.

3° Du diplôme d'État de psychologie scolaire.

4° Du diplôme de psychologue du travail délivré par le Conservatoire national des arts et métiers.

5° Du diplôme de psychologue délivré par l'école des psychologues praticiens de l'institut catholique de Paris.

Art. 2. – Le ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale et le secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de l'enseignement technique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 mars 1990.

MICHEL ROCARD

Par le Premier ministre :

*Le ministre d'État, ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports,*

LIONEL JOSPIN

*Le ministre de la solidarité, de la santé
et de la protection sociale,*

CLAUDE ÉVIN

*Le secrétaire d'État auprès du ministre d'État,
ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports,
chargé de l'enseignement technique,*

ROBERT CHAPUIS

1.2. Un professionnel

Abordant les divers métiers qu'exercent les psychologues, nous pensons qu'il convient de poser un problème majeur :

- y a-t-il une base commune aux divers métiers de la psychologie,
- ou, faisons un rêve, peut-on la créer ?

Dans la *pratique actuelle* il n'y a pas, du moins le pensons-nous, de base commune aux différents métiers de la psychologie. En effet, quel est le recouvrement qui existe entre l'ergonome cognitiviste et le psychologue clinicien d'obédience freudienne ? Entre le chercheur et le psychologue qui fait des enquêtes ou des interventions de terrain ? Entre l'universitaire qui enseigne la psychologie différentielle et le manipulateur qui pratique les tests ?

L'homme dont traitent ces divers psychologues est multiple.

Mais, quoi qu'il en paraisse, au-delà du morcellement du sujet, ces différents psychologues ont besoin d'analyser des comportements, d'analyser des productions discursives, de comprendre comment se construisent des significations, des interprétations, des connaissances, de comprendre comment évoluent les représentations en vue d'intervenir pour favoriser des évolutions et des restructurations.

Le problème, dès lors, est celui d'une base théorique commune. Sans être encore arrivé à ce point, on peut considérer que la conception du sujet humain comme système de traitement de l'information, de plus en plus largement partagée par des chercheurs en psychologie d'origines théoriques fort diverses, en constitue les prémisses.

2.

D'OÙ UNE PREMIÈRE QUESTION URGENTE : LA PSYCHOLOGIE AUJOURD'HUI, QU'EST-CE ?

Ces vingt dernières années ont été marquées par une évolution de fond de la psychologie scientifique. Le débat entre le behaviorisme et le mentalisme a ouvert une nouvelle problématique, celle du traitement de l'information. Cette évolution se marque par plusieurs traits :

- un remodelage du champ de la psychologie, qui se traduit par une réunification conceptuelle de domaines disciplinaires jusque-là autonomes (psychologie générale, psychologie sociale, psychologie du développement, psychologie industrielle et, pour partie, psychologie clinique), qui acceptent désormais de parler un même langage ;

- un changement de paradigme, constitué par le passage de l'étude des fonctions, voire des facultés, à l'étude des processus de traitement, avec l'accent mis sur les conditions concrètes de fonctionnement, l'effet des contextes, des situations, des tâches. A la recherche de lois générales s'est substituée la recherche des mécanismes qui sont à la base du fonctionnement et qu'on étudie à différents niveaux ;
- l'importance accrue des collaborations interdisciplinaires (neurosciences, intelligence artificielle et automatique, linguistique, logique).

Toutefois, il faut comprendre que l'accent mis sur les processus cognitifs du traitement de l'information n'exclut en aucune façon les approches cliniques du champ d'investigation de la psychologie. Dire que tel patient au cours d'une thérapie produit divers indicateurs langagiers marquant des évolutions de ses représentations, et que ceux-ci peuvent être des indicateurs fiables de l'évolution de son état, est-ce être cognitiviste ou clinicien ? Question sans fondement. Dire cela, c'est affirmer qu'un travail s'opère qui a des observables. Rien n'empêche d'appliquer à ces observables une grille de lecture psychanalytique, si celle-ci s'avère pertinente.

En fait les seules divisions pertinentes sont celles qui renvoient aux différents types de traitement de l'information et à leurs propriétés.

Ainsi, on peut distinguer les traitements qui portent sur l'information sensorielle et ceux qui portent sur l'information symbolique. Les premiers font intervenir prioritairement des processus ascendants d'extraction des propriétés des stimuli. Parmi ces processus les uns débouchent sur l'identification des formes, des objets, des éléments de la langue, qui deviennent les ingrédients des traitements symboliques, les autres ont des effets qui restent au niveau sub-symbolique, comme ceux qui traitent les informations qui sont utilisées dans le contrôle et la régulation du mouvement.

Les traitements qui portent sur l'information symbolique (information verbale, mais aussi paraverbale et iconique) procèdent quant à eux essentiellement par activation des connaissances et des représentations, attribution des significations, productions d'inférences. Ces traitements permettent de construire des interprétations (de situations, de comportements) à partir d'informations sensorielles ou symboliques. Sur ces interprétations opèrent des raisonnements qui débouchent sur des décisions d'action, de nouvelles connaissances ou des activités de communication. Les activités symboliques ont leur racine dans les activités de communication et sont donc dépendantes de déterminismes sociaux comme de déterminismes individuels.

Les processus cognitifs de traitement de l'information constituent donc une échelle continue de traitement dont les résultats deviennent les entrées d'autres traitements. Il n'y a pas lieu d'introduire de discontinuité aboutissant à des dichotomies. Des processus de niveau très différents contribuent en fait à la réalisation d'une activité ou d'une tâche : ils opèrent, selon les cas, séquentiellement ou en parallèle.

Encore faut-il que, dans la pratique quotidienne, ne se reproduisent pas différents clivages, *si anciens et si nouveaux*. On parle aujourd'hui des cliniciens

et des cognitivistes, là où, hier encore, les mêmes parlaient des cliniciens et des expérimentalistes. Le monde, selon les psychologues, reste dichotomique. En somme les psychologues français ont anticipé sur l'évolution politique de la société française : ils se sont bipolarisés avant l'heure.

Mais on ne peut manquer, à ce point, de faire remarquer que les frontières sont bien floues. En effet même la psychologie clinique a intégré, via les thérapies cognitives, la notion de cognitivisme.

Est-ce à dire que l'on est en train de remplacer le « tout-comportemental » par le « tout-cognitif » ? À notre sens non.

Que le fait de considérer les activités de traitement de l'information comme des activités centrales du fonctionnement humain soit unificateur du champ de la psychologie, il est difficile d'en douter. Cependant, au-delà de la généralité de ce propos, il n'en reste pas moins que différentes théories sont en lice, que différentes pratiques s'affrontent et qu'il ne saurait être question de ramener l'homme à n'être qu'une « machine » à traiter de l'information, plus ou moins bien selon les cas, à ramener l'homme à n'évoluer qu'entre le « computer » et le « faulty computer », socialement inscrit et déterminé.

3. **D'OÙ UNE DEUXIÈME QUESTION URGENTE : L'HOMME POUR LE PSYCHOLOGUE, QU'EST-CE ?**

A cela on peut apporter deux réponses : l'une interne, l'autre externe.

- La *réponse interne* fait de « l'homme du psychologue » un être qui progressivement devient tout à la fois particulier et général. Général par un ensemble de lois auxquelles il obéit à différents niveaux, particulier par les appropriations des déterminismes qui sont les siennes et par les occurrences comportementales qu'il génère au cours de ses multiples interactions.

Mais que de chemin (et nous ne voyons pas encore le bout de ce chemin là !) pour en arriver à accepter l'idée que l'homme est un lieu de stabilités et de turbulences, et qu'il ne sert à rien de nier les unes ou les autres.

Qu'on se souvienne de l'évolution des conceptions dans le domaine de la communication inter-humaine.

Longtemps, dans ce domaine, la linguistique a imposé sa loi. La parole était contingente, la langue était seule digne d'être un objet scientifique. D'où un sujet pris entre le marteau behavioriste et l'enclume linéariste de la théorie de l'information. Soit les couples :

- stimulus/réponse... avec boîte noire,
- émetteur/récepteur... avec code et transmission linéaire.

Qu'est-ce que cela a donné pratiquement, parfois socialement ? Des simplifications qui ont pu, quelquefois, engendrer de belles sottises.

... Et l'idée que l'homme, avec tous ses affects, sa complexité, etc., ne pouvait être « traité » par ces « gens-là ».

- La *réponse externe* est apportée par le fait qu'on ne pose plus guère aujourd'hui la question « la psychologie à quoi ça sert ? », tant la part des études de terrain est devenue importante, que ce soit dans les activités de compréhension, de raisonnement, de résolution de problèmes, de communication, de thérapie.

... Et tant les demandes faites à la psychologie de la part des personnes, des institutions ou d'autres disciplines deviennent nombreuses et diverses.

Que les applications de la psychologie soient devenues évidentes est le signe que s'est maintenant constitué un corps de savoir cohérent et pertinent pour l'analyse des problèmes concrets auxquels "l'homme" est confronté. La constitution de ce savoir est due au va-et-vient entre les études de laboratoire et les études de terrain et à l'articulation entre les travaux théoriques et les travaux empiriques. Paradoxalement, plus les problèmes de la psychologie se diversifient, plus se rapprochent les savoirs scientifiques qui les fondent... et plus l'homme qui justifie l'action du psychologue renvoie à un modèle homogène, bien que complexe, celui d'une entité sociale traitant de l'information.

4. CE COURS, QU'EST-CE ?

Ce cours a l'ambition de faire une présentation cohérente des concepts et données fondatrices, ainsi que des données actuelles de la psychologie dans ses différentes dimensions : individuelle, développementale, sociale d'une part ; et dans ses différents domaines d'application d'autre part. Des choix ont été faits dans cette présentation, nous allons les expliciter.

Le premier est de centrer l'exposé sur les mécanismes des fonctionnements cognitif, affectif, relationnel. Cela amène à privilégier les concepts et les données qui concernent les différentes formes d'activités, leurs déterminants, leurs conditions et modalités de mise en œuvre, et à dégager les composantes communes aux différentes figures sous lesquelles peut apparaître l'homme : un enfant, un adulte, un malade, un corps, un cerveau, etc. Le parti pris est que ces spécificités, évidentes au niveau de la description et prioritaires au niveau des interventions, ne sont pas dues à des mécanismes spécifiques mais résultent des mécanismes généraux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel, aux particularités des contextes et aux interactions provenant du jeu complexe de ces mécanismes quand ils opèrent dans différents contextes.

Le second est de donner une vue de la psychologie en situant son histoire par rapport à son état présent. Le parti pris est que le présent éclaire le passé et qu'avec le recul du temps on perçoit mieux à la fois la visée et l'impact des différentes théories, approches et découvertes, grâce auxquelles s'est constituée progressivement la discipline.

Le troisième est que la naissance et le développement de la psychologie s'inscrivent dans un contexte socio-culturel, dont on ne peut faire abstraction, si l'on veut comprendre à quelles questions se propose de répondre la psychologie. Ces questions se rattachent à des interrogations auxquelles ont tenté de répondre des philosophes et des moralistes, concernant l'homme dans son individualité et dans son rapport aux autres. Qu'est-ce qui fait, qu'à une certaine époque, on ait fait le pari que ces questions de tous les temps pouvaient être abordées d'un point de vue scientifique ? Qu'est-ce qui a fait qu'elles aient été abordées non plus seulement à partir de la pure réflexion, mais en combinant le raisonnement et l'approche expérimentale ?

Le dernier choix est de mettre en évidence le fait que la psychologie n'est pas une discipline isolée des autres. Elle s'est développée en empruntant beaucoup à d'autres disciplines, venant de divers horizons : celui des sciences formelles (mathématiques, informatique, automatique) ; celui des sciences de la vie (physiologie et médecine) ; celui des sciences humaines et sociales (sociologie et linguistique notamment). On insistera donc sur les apports conceptuels et méthodologiques qu'ont fourni à la psychologie ces disciplines. La psychologie a développé beaucoup de méthodes, mais celles-ci sont rarement totalement originales : elles ont beaucoup emprunté à des méthodes développées dans d'autres disciplines.

Au terme de ces emprunts, nous pensons qu'aujourd'hui la psychologie s'est constituée en discipline : c'est l'aboutissement d'un long processus qui a requis beaucoup de tâtonnements. Des connaissances d'abord séparées, venant les unes d'études de laboratoire ayant pour origine des préoccupations théoriques, les autres de réflexion sur des pratiques, se sont structurées progressivement, à la faveur de débats théoriques et méthodologiques qui ont été portés sur le terrain de l'expérience, et ont ainsi permis d'avancer. Le temps nous paraît venu de tenter une présentation systématique de l'état de la psychologie aujourd'hui, dans ses concepts, ses méthodes et ses résultats.

5. ET CE VOLUME ?

Une discipline c'est tout à la fois :

- un ensemble de concepts,
- un corps de résultats provenant des données empiriques et des concepts qui servent à les interpréter,
- un corps de méthodes servant à établir ces données empiriques.

Cette définition constituera la trame du premier volume de ce cours. Nous examinerons d'abord comment se sont constitués les concepts qui forment les bases théoriques de la psychologie. Ces concepts se sont construits de façon très progressive au travers d'un ensemble de débats et de controverses qui ont cristallisé les différentes approches et précisé les différentes façons de voir l'objet de la psychologie : étude de l'activité mentale, de la vie psychique, des comportements, des représentations. C'est pourquoi nous consacrons une partie de l'exposé à un ensemble de débats que l'on peut considérer comme fondateurs, en ce sens qu'ils ont permis de préciser les questions et de fixer les positions. Nous examinons ensuite comment se sont constitués différents champs d'étude, considérés aujourd'hui encore comme des secteurs de la psychologie. Cela constitue la première partie : les origines.

La seconde partie est consacrée aux bases actuelles de ces différents secteurs, que l'on peut voir comme des points de vue dans l'étude de l'homme : interventions thérapeutiques, cognition sociale, développement individuel, etc. Cette partie concerne les bases conceptuelles et expérimentales constituant le corps de concepts et de données indispensables pour entreprendre l'étude de la psychologie.

La troisième partie a pour objet les méthodes de la psychologie. On présente d'abord un point de vue général sur les méthodes scientifiques en psychologie, puis on examine les méthodes spécifiques utilisées dans les différents secteurs de la psychologie. Celles-ci se distinguent par leur point de vue : elles sont centrées sur l'individu ou sur la comparaison entre individus. Elles se distinguent aussi par le type de données sur lesquelles elles portent : données verbales issues d'entretiens, de discussions, de discours ; données comportementales provenant de situations expérimentales, de tests, de questionnaires. Elles se distinguent en outre par leur visée et par les modèles d'analyse qui les sous-tendent : visée descriptive ou visée comparative et inférentielle. Elles constituent un ensemble très cohérent d'outils pour l'analyse des conduites humaines, ensemble qui est devenu très puissant par l'utilisation des possibilités de traitement qu'offrent aujourd'hui les ordinateurs.

6. **ON NE SAURAIT CONCLURE, SANS SE POSER UNE DERNIÈRE QUESTION : UN ÉTUDIANT EN PSYCHOLOGIE, QU'EST-CE ?**

A cette question, nous n'avons pas de réponse précise, sinon l'idée que les motivations qui conduisent à apprendre et à pratiquer ultérieurement la psychologie sont nombreuses, même si quelques grandes tendances se dégagent.

En tout état de cause, grands sont les besoins dans les domaines de l'éducation, de la santé et du travail. Alors, peut-être, un étudiant en psychologie est quelqu'un qui veut tenter d'agir dans l'un de ces domaines en étant celui qui, ainsi que le déclare le Code de Déontologie de la Société Française de Psychologie, « doit analyser, sans juger », tout en restant « conscient de la nécessité d'être objectif et circonspect en particulier quand son action fait intervenir des notions relatives telles que : normal, anormal, adapté, désadapté, etc. appliquées aux personnes et aux rapports inter-personnels. »

Rodolphe GHIGLIONE

Jean-François RICHARD

Cours 1

LES BASES

Chapitre 1

**BASES PHYSIOLOGIQUES
DES COMPORTEMENTS**

**CLAUDE BONNET
NICOLE CHANTRIER
JEAN-FRANÇOIS LAMBERT**

SOMMAIRE

Avant-propos	7
Introduction	8
1. Les développements du système nerveux	9
1.1. Développement ontogénétique du système nerveux humain	9
1.1.1. Mise en place des principales ébauches	9
1.1.2. La formation du système nerveux	10
1.1.3. Le devenir du tube neural	12
1.1.4. Le système ventriculaire	15
1.1.5. Le devenir des crêtes neurales	15
1.2. Les «ratés» de l'embryogenèse	16
1.2.1. Les malformations	16
1.2.2. Les retards mentaux	16
1.2.3. Les anomalies chromosomiques	17
1.3. Développement post-natal du SN	17
1.3.1. Augmentation du poids du cerveau	17
1.3.2. Les changements biochimiques	19
1.4. Le vieillissement et le SN	20
1.5. L'évolution phylogénétique du système nerveux	20
1.5.1. Les origines ou l'évolution phylogénétique	20
1.5.2. Développement des systèmes nerveux chez les invertébrés	22
1.5.3. L'évolution du cerveau des vertébrés	24
1.5.4. Le développement du cerveau des mammifères	26
2. Structure du système nerveux	26
2.1. Les méninges et le liquide céphalo-rachidien	27
2.1.1. Les méninges	27
2.1.2. Le liquide céphalo-rachidien (LCR)	27
2.2. La circulation sanguine du cerveau	27
2.2.1. La circulation	27
2.2.2. La barrière hémato-encéphalique	28

2.3.	Les éléments cellulaires du tissu nerveux	29
2.3.1.	Les cellules gliales	29
2.3.2.	Les neurones	29
2.4.	Le système nerveux central (SNC)	33
2.4.1.	La moelle épinière	34
2.4.2.	Le tronc cérébral	38
2.4.3.	Le diencephale	43
2.4.4.	Le télencéphale	47
2.5.	Le système nerveux périphérique (SNP)	52
2.5.1.	Les nerfs cérébro-spinaux	52
2.5.2.	Le système végétatif	54
3.	Systèmes endocrinien et immunitaire	56
3.1.	Le système endocrinien	56
3.1.1.	Les glandes endocrines périphériques	58
3.1.2.	L'hypophyse	60
3.1.3.	Les régulations hormonales	62
3.2.	Le système immunitaire	62
3.2.1.	Interactions SN système immunitaire	64
3.2.2.	Données cliniques	64
4.	La méthodologie des recherches en psychophysiologie	65
4.1.	Études structurales	66
4.1.1.	Anatomie macroscopique	66
4.1.2.	Anatomie microscopique	67
4.1.3.	Techniques d'étude du cerveau vivant : l'imagerie médicale	69
4.2.	Études fonctionnelles	71
4.2.1.	Techniques microélectrophysiologiques	72
4.2.2.	Techniques immunohistologiques	76
4.2.3.	Marquage métabolique	77
4.2.4.	Les études par macroélectrodes	77
4.2.5.	Les études lésionnelles	80
4.2.6.	Effets comportementaux des drogues	81
4.2.7.	Les études comportementales	82

5. Aspects fonctionnels du système nerveux	83
5.1. La conduction électrique des neurones	84
5.1.1. Le potentiel de membrane	84
5.1.2. Le potentiel d'action	85
5.2. La transmission synaptique	87
5.2.1. La libération des neuromédiateurs	88
5.2.2. Les événements postsynaptiques	89
5.2.3. Exemples d'opérations synaptiques	90
5.2.4. Les «aléas» de la transmission synaptique	92
5.3. Les principaux neuromédiateurs	93
Conclusion	97
Annexe : table de pharmacologie	99
Glossaire	101

Merci aux Éditions Williams & Wilkins pour leur autorisation de reproduction des figures 1.8, 1.14 et 1.18 tirées de *Basic Clinical Anatomy* (Paul A. Young et Paul H. Young, 1997).